

Conditions Generales de Vente

Septembre 2020

Les présentes Conditions Générales de Vente réglementent les modalités de vente des produits commercialisés par UKAI, S.A. Toutes les ventes de produits par UKAI, S.A. à ses clients, se considèrent contrats d'achat et de vente et ils sont protégés par les présents Conditions Générales de Vente et de recrutement, lesquels font partie intégrante et substantielle de chaque proposition, commande ou confirmation de commande du produit. Les conditions de ventes appliquées à sa commande seront celles qui soient en vigueur à la date à laquelle la commande a été faite sauf dans tout ce qui est expressément convenu et qui soient des conditions particulières signées lors de l'ouverture du compte, du budget, de la commande, du contrat de collaboration, ou tout autre type d'accord signé à cet effet. Il doit toujours se soumettre au Règlementation en vigueur aux termes de conditions de paiement.

Dans nos site web www.ukai.com vous trouverez toujours la dernière version de ce document.

1.- Commande et horaire de service

Les commandes doivent être réalisés par écrit, de préférence par les moyens suivants :

- À travers les sites web
- Par fax au numéro 94 4759710
- Par e-mail à ukai@ukai.com, ou à travers l'adresse mail d'un de nos agents commerciaux assignés à son compte dans notre société.

Les commandes sont confirmées par écrit par UKAI S.A. en envoyant un e-mail avec tous les détails des produits et leurs prix. C'est une obligation du client vérifier cette information et si tous les détails de la commande sont corrects.

2.- Les tarifs actuels

Les prix de tous les produits offerts par UKAI S.A. sont publiés dans les tarifs annuelles ou indiqués dans les offres demandées directement à notre équipe de vente.

UKAI S.A se réserve le droit de modifier les produits et les prix sans préavis pour les produits non soumis à commandes.

Les prix publiés et/ou offert n'ont pas IVA, taux de recyclage ou autres taxations qui peuvent être dérivé de l'activité commercial.

3.- Ouvrir un compte

UKAI S.A, facilite l'ouverture d'un compte à tous les clients qui ont un TVA et une activité commerciale légalement établie laquelle soit conforme avec la législation commerciale en vigueur. Les premières opérations se réalisent à travers virement bancaire en avance ou paiement au comptant. Les opérations suivantes peuvent se réaliser avec paiement à terme une fois que notre département financier aura établi une notation de crédit adapté à chaque client.

Les comptes de crédit sont établis en base aux rapports dirigés par « Crédito y Caución S.A. ». Toutes les opérations commerciales avec nos clients sont sécurisées avec cette société.

Conditions Generales de Vente

Septembre 2020

4.- Paiement

Le client paiera les factures émises par UKAI S.A. dans les termes, délais et conditions établis dans le formulaire d'ouverture du client signé, la lettre de commission, la commande ou le bon de livraison. Les clients de UKAI S.A ont disponibles comme forme de paiement de ses achats, une des options suivantes:

4.1.- Prépayé

Une fois la commande à UKAI S.A. a été réalisée et en connaissance du total de la facture, celui-ci doit être payé en liquide ou par virement bancaire sur l'une des comptes mentionnés dans la facture. Une fois réalisé le dépôt, le client doit envoyer le reçu de la banque du virement bancaire à UKAI S.A. Ce document doit être tamponné par la banque et avoir l'authentification mécanique. Lors de la réception du reçu, le département financier d'UKAI S.A. autorisera l'expédition. L'absence du timbre ou de l'authentification mécanique ou effectuer le virement à travers des chèques, prolongera la période d'autorisation du départ des marchandises jusqu'à 5 jours habiles.

4.2.-Systèmes de paiement PayPal

Si nous voulons utiliser un moyen de paiement comme celui-là, c'est nécessaire suivre le protocole établi par PayPal et réaliser le paiement à travers de www.paypal.es. Consultez notre compte de paypal avec notre département d'administration.

4.3.- Paiement par prélèvement automatique

Pour faciliter la continuité des achats des produits du catalogue et pouvoir choisir cette option, il est nécessaire que le département financier d'UKAI S.A. autorise le crédit précédemment. Pour avoir cette autorisation, il est nécessaire une relation commerciale en continuité avec UKAI S.A.

Pour réaliser la demande il est obligatoire fournir tous les renseignements nécessaires à ce sujet par notre département commercial ou en son absence par le financier, entre eux, l'autorisation pour dettes en compte (Loi 16/2009 du 13/11) pour UKAI S.A.

En tout cas, le paiement par prélèvement automatique est considéré une opération de crédit et elle sera régie par les conditions de l'article 5.

5.- Classification du crédit

UKAI S.A. financera uniquement les commandes des clients qui ont été précédemment classés et acceptés les conditions de crédit par CREDITO Y CAUCION S.A.

La classification du crédit n'est pas immédiate et peut être nécessaire quelques jours. Par conséquent, les clients avec des commandes en suspens immédiats ou urgents, devraient choisir une autre forme de paiement en attendant la résolution de son dossier de crédit.

UKAI S.A se réserve le droit d'accepter ou de refuser n'importe quelle commande.

Toutes les opérations de ventes à crédit de UKAI S.A. sont assurées à travers CREDITO Y CAUCION et suivent la législation en cour : Loi 15/2010 du 5 Juillet.

Conditions Generales de Vente

Septembre 2020

6.- Suppléments par retards des paiements

- 6.1.-** Les coûts financiers causés par non-paiements seront à charge du client et payés par lui-même. UKAI S.A facture aussi les intérêts de retard généré par ces causes, suivant la légalité de la Loi 3/2004. Les fiches de clients avec des causes de rendu ouvertes dans notre système seront suspendu pendant cette période jusqu'à ce que la situation soit résolue.
- 6.2.-** En cas de non-paiement des factures émises par UKAI S.A. dans le délai indiqué et sans préjudice des droits accordés par la loi, UKAI S.A. pourra, selon ses critères : (a) suspendre la livraison des produits jusqu'au règlement des factures dues ou (b) résilier le contrat, la relation commerciale et toute extension précédemment accordée au client. Dans les deux cas, UKAI S.A. peut réclamer des dommages et pertes supplémentaires au Client. Le Client sera le seul responsable des dommages que cette non-livraison due au non-paiement lui causera ou à des tiers.
- 6.3.-** Les produits livrés sous conditions ou sous forme d'échantillons seront facturés par UKAI S.A. dans un délai maximum de 45 jours, si le client ne le retourne pas avant. Ce retour peut être non conforme et, par conséquent, être rejeté par UKAI S.A., si on vérifie que les produits faisant l'objet du retour ont une détérioration de leurs performances ou de leur apparence. Quoi qu'il en soit, si le produit n'est pas retourné avant ce délai, les produits doivent être payés par le client.

7.- Transaction, portes et commande minimum

Ils existent des conditions spéciales de transport pour des commandes de grand volume qui doivent être convenu avec notre département commercial.

Les clients qui le veulent peuvent utiliser la modalité « ports en facture ». Cette option permet au client de se bénéficier des prix qu'UKAI S.A. obtient grâce au contrat annuel avec différents transporteurs et qui sont chargés dans la facture pour l'expédition.

UKAI S.A. travaille avec différentes entreprises logistiques, selon le poids et le volume de l'expédition. Les entreprises actuels d'UKAI S.A. sont GLS, DSV et Mail Boxes.

La livraison de la marchandise sera effectuée dans les locaux dont dispose le client à cet effet. Si le client le souhaite, il peut demander une autre adresse de livraison (livraison à des tiers) étant obligé dans ce cas de l'indiquer par écrit dans chaque commande en indiquant l'adresse, la personne de contact, le téléphone et l'heure d'ouverture.

Dans ce type de livraison, le client assume l'entière responsabilité de la livraison et de la garde du matériel. UKAI S.A. n'assume aucune responsabilité dans le cas où les données fournies par le client soient inexactes, incomplètes ou si la livraison n'a pas pu être effectuée pour des raisons indépendantes du transport, telles que l'absence du destinataire. Dans ces cas, les frais de réexpédition éventuels seront à la charge du client.

En chaque livraison de commande, le client reçoit un e-mail de confirmation de préparation et envoi de sa commande. Le client doit réviser la marchandise immédiatement dès leur réception, en indiquant au transporteur, en cas d'exister, les défauts d'emballage, fissures ou n'importe quel type de défaut attribuable à une manipulation défectueuse dans le procès du transport. Cela facilite le traitement des réclamations à cause du transport.

Conditions Generales de Vente

Septembre 2020

8.- Garanties, rendu, réparations

Après la demande d'autorisation de retour DMA et d'indiquer les raisons à notre département commercial, le client dispose de 10 jours pour présenter des réclamations par l'existence d'erreurs, mal fonctionnement, rotures, défauts de fabrication ou n'importe quel autre incident, des produits reçus.

8.1.- Garanties

UKAI S.A. couvre ses produits avec une garantie commerciale prévue par la législation en fonction de la nature du produit fourni. Notre garantie commerciale couvre les défauts de fabrication au moment de la livraison. Les dommages causés par des dispositifs externes, des surtensions, des chocs électriques ou une mauvaise manipulation du produit annulent la garantie.

- a) Pour les produits de notre gamme susceptibles d'être considérés bien de consommations selon le RÉAL DÉCRET 1507/2000, UKAI S.A. donne au vendeur (notre client) une garantie commerciale de 2 ans à partir de la date figurante sur le bulletin de livraison et étrange au RÉAL DÉCRET LEGISLATIVE 1/2007 du 16 Novembre pour les relations commerciales de nos consommateurs finales avec nos clients.
- b) Les produits consommables dans notre gamme que, par sa nature, sont soumis à usure par un usage continué, ont un traitement spécial et son période de garantie dépend des cycles d'usage ou de l'application soumis à l'espérance de vie limitée et non à un période de temps spécifique.

Les batteries (produit fongible) ont un période de garantie contre défaut de fabrication de 6 mois, à compter à partir de la date de l'émission de la facture par UKAI S.A.

- c) Les produits professionnels, inclus ceux d'éclairage leds du catalogue d'UKAI S.A. sont offerts, fournies et facturés comme biens industrielles dont les prix sont exempts du coût d'installation ce qui est supporté par le client. Tous les clients qui se dirigent à UKAI S.A. l'ont espère des installateurs ou des commerçants professionnels lesquels sont considérés par UKAI S.A. avec la connaissant des détails et capacité technique nécessaire pour gérer nos produits et d'autres dispositifs qui intègrent ce type d'installation. La conception et le montage de l'installation est extérieur à UKAI S.A. et sa responsabilité est en charge de chaque client ou installateur.

Les heures de vie des produits d'éclairage led sont comprises comme « espérance de vie » de la diode led et n'affectent pas aux sources ni « drivers de led » inclus.

Cependant, malgré ces produits ne peuvent pas être considérés comme biens de consommation et sont destinés uniquement pour le marché professionnel, UKAI S.A. couvre tous ces produits volontairement, inclus ceux d'éclairage led, avec une GARANTIE COMMERCIALE limitée à 2 ans avec des effets exclusivement dans le territoire légal espagnol et à compter de la date indiquée sur le bulletin de livraison de vente (voir les dérogations dans les annexes joints).

Cette garantie couvre exclusivement les défauts de fabrication et sera annulée si les dispositifs ont été installés sous unes des conditions suivantes :

- * Se sont connectés à un ballast ou sources linéales ferromagnétiques lesquels ne convient pas pour des dispositifs led.
- * Se sont utilisé tensions et courants inadéquats pour le dispositif led.
- * Le dispositif led a été installé avec des conditions de ventilation, humidité ou températures inadéquats.

Conditions Generales de Vente

Septembre 2020

- * La ligne de réseau est instable et elle est affectée par des variations de tension alterne beaucoup plus élevée que 260 volts.
- * Les dispositifs led ont été mal manipulés et les conditions de connexion et fonctionnement ont été altérés.
- * L'installation est mal exécutée ou mal dimensionnée avec des calculs de puissance, de tension ou de résistance inappropriés ou erronés.
- * Sauf disposition expresse d'UKAI S.A., tous les calculs, recommandations et suggestions du personnel d'UKAI S.A. pour une installation spécifique seront considérés comme simples suggestions qui doivent être finalement vérifiées par le professionnel qui exécute l'installation, étant le responsable.

Notre garantie consiste en réparer, remplacer ou abonner le produit non conforme, avec un rapport précédent de notre service technique S.A.T. et le retour des produits concernés. La garantie est régie par l'article 8.2 de ces conditions.

8.2.- Rendu

Nous n'accepterons pas un retour du matériel pas documenté et accepté par UKAI S.A. Pour réaliser un retour du matériel vous devriez contacter avec notre département commercial ou notre département d'attention au client pour exposer les raisons et obtenir le numéro de DMA autorisé correspondant. Ce numéro DMA doit être collé à l'extérieure de l'emballage d'une manière claire et visible pour un meilleur contrôle de notre département logistique. Les expéditions de retour sans DMA autorisés seront automatiquement refusées.

Pour réaliser un retour de matériel vous devrez contacter premièrement avec votre commercial et indiquer correctement l'information suivante :

- a) Nom de l'Entreprise
- b) Personne qui effectue la demande de DMA
- c) Produit / référence du modèle et numéro du bulletin de livraison
- d) Numéro de série si existe
- e) Description détaillé du motif du DMA

Dans le cas des nouveaux produits fournis, ils devront être retournés avec toutes les composantes, manuels et emballages originels en parfait état. Autrement, UKAI S.A. ne changera pas le matériel ni effectuera l'abonnement.

L'écriture ou l'étiquetage (propre ou du transporteur) des emballages originels du produit n'est pas permit, ni la manipulation ou le changement des composants originels en parfait état. Le numéro de DMA doit être visible dans l'étiquette ou dans la boîte extérieure d'expédition, mais jamais sur l'emballage originel. Nous n'accepterons pas le matériel sans l'emballage originel o si celui-ci a été manipulé.

Conditions Generales de Vente

Septembre 2020

Tout retour est nul si le produit n'est pas classé.

Sauf disposition contraire par UKAI S.A., tous les retours doivent être à port payé.

Nous n'acceptons aucun retour de produit qui a été fabriqué pour un client particulier ou selon ses spécifications exactes.

En cas de retour par des motifs non justifiés dans les paragraphes précédents ou par causes extérieures à notre organisation, UKAI S.A. pourra charger des taux additionnels par les coûts de révision, conditionnement, restockage et procès administratifs des matériaux retournés.

S'il vous plaît, contactez notre service d'attention au client si vous avez des doutes à ce sujet.

Adresse postale UKAI S.A.
Ribera Elorrieta Pab 7C
48015 - BILBAO - SPAIN

9.- Commandes spéciales

UKAI S.A développe une collaboration avec leurs clients dans le cas où ils ont besoin de produits sous la marque ou spécifications spéciales. Ces produits sont considérés hors du catalogue c'est pour cela qu'ils ont des conditions spéciales de livraison et de paiements:

9.1.- La commande doit être irrévocable, mis par écrit et n'être pas soumis à retour ou annulation.

9.2.- Le client doit réaliser un prépaiement du 25% pas soumis à retour, à la confirmation de celui-ci et le reste sera facturé en fonction des conditions fixées de chaque client.

10.- Protection des données personnelles

Les deux parties s'engagent en respecter la confidentialité des informations échangées par cette relation et à ne les révéler pas ni les laisser à la disposition d'autres sans le consentement écrit préalable de l'autre partie, sauf qu'elles soient requis par un tribunal ou autre autorité. Aussi, les deux parties s'engagent à prendre toutes les précautions afin de préserver la confidentialité des informations de l'autre comme celles qui ont régulièrement par ses propres informations confidentielles.

En conformité avec la Loi Organique 3/2018 du 5 décembre, UKAI S.A. ne transmettra pas d'informations personnelles à tiers. Le client est informé de l'inclusion de leurs données dans des fichiers automatisé d'UKAI S.A. ainsi que le traitement automatisé de leurs données avec le seul but de maintenir la relation contractuelle. Le client est également informé de la possibilité d'exercer les droits d'accès, de rectification, annulation et opposition dans les termes établis dans la législation actuelle et autorisant expressément à UKAI S.A. pour que celui-ci peut lui envoyer par n'importe quel moyen électronique, des informations qui peuvent être de son intérêt.

11.- Réservations du nom de domaine et juridiction

Toutes les marchandises fournis par UKAI S.A. sont considérées comme vendus à notre siège social:

C/ Ribera Elorrieta 7C
48015 - Bilbao - SPAIN
Tel: +34 944 745 252
Fax: +34 944 759 710

Conditions Generales de Vente

Septembre 2020

UKAI S.A. se réserve le droit de propriété sous n'importe quelle marchandise livrée jusqu'à ce que l'acheteur ait payé la totalité du paiement stipulé, même de retirer les produits dans n'importe quel moment et sans préavis, si cela n'est pas fait à la date et les conditions convenues entre les parties ou selon la législation actuelle.

Les deux parties, UKAI et L'ACHETEUR, renoncent à leur immunité et, en cas de litiges, se soumettent à la juridiction des Tribunaux de Bilbao.

L'écrit de l'emplacement de la commande par la compagnie ou par son représentant commercial est entendu comme une confirmation ou un début d'une relation contractuel de vente-achat lequel implique l'acceptation de ces conditions par les deux parties.

ANNEXE 1: EXTENSIONS DE GARANTIE SPÉCIALES

UKAI S.A. offre une garantie supplémentaire de 1 ou 2 ans plus (3 ou 4 ans en total) dans des circonstances et pour les produits ou projets pour lesquels cela est expressément et individuellement convenu avec le client.

Cette prolongation est constatée par écrit dans les cas où elle est requise, par la remise du document des conditions générales de vente accompagné de la présente annexe et la remise d'un autre document joint à la facture de vente, en indiquant les produits couverts.

Cette durée de garantie est exceptionnelle pour les produits et dans les cas indiqués et régie par les mêmes conditions et nature que celles indiqués dans le point 8 du document des conditions de vente. Dans tous les cas, il s'agit d'une GARANTIE COMMERCIALE LIMITÉE.

Annexe - EXTENSION DE GARANTIE DE 3, 5 et 7 ANS

Quelques produits qui font partie de FULLWAT dans la gamme de produits de qualité supérieure de la marque ont été équipés de certaines modifications et améliorations, lesquelles permettent d'offrir certaines fonctionnalités supplémentaires qui augmentent leur durée d'utilisation selon les applications. Cette extension de garantie est volontaire par la marque et est une « garantie commerciale » limitée, appliquée exclusivement aux sources d'alimentations des séries STARK et MYNOX et des rubans led de la gamme standard es professionnels de la marque FULLWAT et exclusivement fournie par UKAI S.A. à travers ses canaux de distribution officiels.

CONDITIONS

PREMIER.- Il s'agit d'une garantie exclusivement volontiers, commerciale et limité à 3, 5 ou 7 ans non extensible. Cette garantie couvre exclusivement les modèles des produits indiqués dans le paragraphe précédent. Cette garantie sera comptée par années civiles et à compter à partir de la date de facturation. La présentation de la facture est une condition nécessaire à l'acceptation du procès de Garantie Commerciale.

DEUXIÈME.- Cette garantie ne couvre que les défauts de fabrication des produits, à l'exclusion de tout dommage personnel et matériel pouvant être causé. La conception, le montage, le démontage ou le déplacement requis par l'installation ou réparation ne sont pas couverts, ainsi que tous les accessoires et autres dépenses indirectes ou directes supplémentaires.

TROISIÈME.- Les produits doivent être installés par des techniciens formés et équipés de l'accréditation professionnelle correspondante et suivant les spécifications des fiches techniques disponibles pour chaque produit. Tous les produits qui ont été installés et / ou manipulés par personnel non qualifié ou par des consommateurs finaux sont exclus de cette garantie. Aussi sont exclus de cette garantie supplémentaire les produits mal utilisés, les produits installés en dehors de leurs spécifications, ainsi que les autres produits manipulés par des tiers (inclus les clients finaux du produit).

Dans le cas de TOUS les rouleaux Led couverts par une garantie de 5 ou 7 ans, cela ne s'appliquera que dans les cas suivants:

- L'installation a été réalisée par un professionnel accrédité, comme indiqué dans le paragraphe précédent et doit être préalablement revue et / ou acceptée par le service technique de UKAI S.A. Toute installation réalisée en dehors de cette condition ou celles réalisées par des clients finaux ou des installateurs sans accréditation professionnelle, sont exclues de cette couverture supplémentaire.

- Les rouleaux FULLWAT installés dans un projet spécifique doivent être connectés à des dispositifs de la même marque FULLWAT. La garantie spéciale ne s'appliquera pas aux bandes led qui ne sont pas installés dans des projets comportant la gamme complète d'équipements de marque FULLWAT. C'est à dire, les alimentations, contrôleurs, régulateurs, profilés ou autres éléments de l'installation doivent être de notre marque pour pouvoir être bénéficier de cette garantie supplémentaire.

Cette garantie supplémentaire ne s'applique que pour récompenser la fidélité de nos installateurs à la marque.

Annexe - EXTENSION DE GARANTIE DE 3, 5 et 7 ANS

QUATRIÈME.- La période de garantie ne couvre que les produits appliqués dans les utilisations pour lesquelles ils ont été conçus selon les informations indiqués dans les fiches techniques, qui sont basées sur une opération maximale de 8 heures par jour dans un endroit idéal et sous le reste des conditions d'installation et d'utilisation, précisées dans les caractéristiques techniques des produits concernés. L'installation électrique dans laquelle le produit fonctionne ne doit pas être sujette à des fluctuations de voltage dans un intervalle supérieure à 230 V +/- 12%.

En résumé, ils sont exclus :

- Dommages causés par une mauvaise utilisation, ne pas avoir respecté les instructions d'utilisation, pour une utilisation non conforme à sa destination, une surcharge ou un manque de service de maintenance et de soins et aussi aux conditions ci-dessus en référence à la professionnalité de l'installateur et / ou des marques utilisées dans le Projet
- Les dommages, défauts ou défauts du produit causés par l'utilisation de pièces ou de pièces de rechange étrange du produit qui ne sont pas d'origine du fabricant.
- Produits qui ont essayé d'être réparé par le client ou par l'utilisateur final.
- Produits installés et / ou connectés avec des éléments d'une marque différente à FULLWAT.
- Des produits qui, même en respectant les indications ci-dessus, se trouvent dans des installations non supervisées au préalable par le service technique de UKAI S.A.

CINQUIÈME.- La température ambiante ne doit jamais dépasser les valeurs spécifiées dans les fiches techniques et l'installation doit respecter les distances et les conditions de refroidissement qui sont indiqués.

SIXIÈME.- Les produits soumis à l'application de cette garantie supplémentaire doivent être envoyés à UKAI, S.A. et le retour doit avoir l'autorisation accepté. Après avoir vérifié le produit et obtenir les informations correspondantes, UKAI S.A. déterminera si le produit satisfait ou pas à la couverture de ladite garantie. Si oui, UKAI S.A. réparera ou remplacera le produit, sans charger des frais de main d'œuvre ou pièces de réparation.

SEPTIÈME.- Les produits qui ont un numéro de série spécifique sont lié à la date de vente par UKAI S.A. Toute manipulation, rupture ou disparition de l'étiquette de ce numéro entraînera automatiquement l'annulation de la garantie.

HUITIÈME.- Les unités qui ont été remplacées ou réparées pendant la période de garantie standard de 2 ans ou du période supplémentaire n'ont pas cette extension de la garantie commerciale. Ceci est toujours référencé à la date de vente initiale indiqué dans votre facture.

Les deux parties, UKAI, S.A. et l'ACHETEUR, renoncer à leur juridiction s'il y en a une et se soumettre en cas de litige à la Juridiction des cours et tribunaux de Bilbao.

SEPTEMBRE 2020